



Quelles démarches effectuer ?

Par **3pgarro**, le **10/03/2017** à **00:09**

Bonjour,

Je suis péruvien. J'ai obtenu un Master en France. J'ai ensuite fait un 2nd master mais il me manque quelques crédits pour le valider. J'ai toutefois trouvé un travail (CDD de 6 mois) en lien avec mes études. Par contre, mon récépissé de titre de séjour étudiant est valide seulement jusqu'au 13 mars. Je voulais donc savoir comment je dois faire pour pouvoir continuer à séjourner en France et à travailler ?

Merci par avance pour vos réponses.

Par **marionduval**, le **10/03/2017** à **18:14**

Bonjour,

Essayez de lire la partie qui vous intéresse dans le texte ci-dessous en rapport à la dernière réforme du CESEDA

<http://www.association-diem.org/file/circulaire-cartes-pluriannuelles.pdf>

Bon courage!